L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73.

NOUVELLE-ORLÉANS, MARDI MATIN, 17 MARS 1885.

58ème Année

Dufour, Bonnet & Cie.,
Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La., as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS.
MARDI, 17 MARS 1885.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Un an	$2 00

Renferme deux feuilletons.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

Renferme deux feuilletons.

☞ Pour les petites annonces de Demandes, Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR

Par Jas. P. Guinault—Au coin des rues St-Philippe et Salcedo, près du Bayou St Jean, une vacherie.

Par le Shérif—A la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, deux terrains avec bâtisses et améliorations, sis dans l'îlet borné par les rues Constance, Tchoupitoulas, Julie et St Joseph.

Par Stera & Co., No 93 rue de Chartres, bottes, souliers et brodequins.

La Convention d'immigration, à la Nouvelle-Orléans.

Nous suivons du regard, avec une anxieuse curiosité, nous écoutons, avec une attention fiévreuse les différentes Conventions qui se succèdent dans les édifices de notre Exposition, depuis l'époque de son ouverture. Elles nous donnent la note dominante de l'opinion publique, aux Etats-Unis et à l'étranger, sur nous; elles sont comme le diagnostic à travers lequel nous pouvons constater la vitalité du pays, les sympathies, la confiance qu'il inspire au dehors, les destinées qui lui sont réservées: mais il en est une qui a, tout spécialement, le don de nous intéresser, que nous attendons avec impatience, dont nous ne perdons de vue aucune des réunions, dont nous notons avec soins les idées, les vues, les projets, à mesure qu'ils sont exprimés, parce qu'elle nous semble agiter la seule grande question du moment, celle de la solution de laquelle dépend réellement l'avenir du Sud, en général, de la Louisiane, en particulier—nous voulons parler de la Convention d'immigration qui se tient, *depuis* quelques jours, dans une des salles du *Main Building*. Il n'est pas une de ses séances qui ne mérite d'être signalée à l'attention de tous, de provoquer *les* éloges, la reconnaissance des véritables amis de notre section. Mais nous en trouvons une qui, plus que les autres, doit être relevée et commentée—c'est celle du 13 mars, dans laquelle M. John Fredericks, éditeur du *New South*, de New-York, a pris la parole. Nous avons souvent cité des extraits de ce journal du Nord, dévoué à la cause de l'immigration dans le Sud, et travaillant avec une ardeur, une intelligence rares, au développement de la colonisation parmi nous.

M. Fredericks est allemand, de naissance ou d'origine; il est tout naturel qu'il voite avec plaisir les immigrants de sa race, ceux de l'Allemagne, de la Suisse, de la péninsule scandinave, peupler une grande partie des Etats-Unis—le Sud surtout—comme ils ont déjà peuplé le Nord-Ouest et une bonne partie du Far West.

Nous ne l'en blâmons pas; nous nous contentons de faire une réserve en faveur de ceux la race latine, des Français, des Espagnols, des Italiens, qui sont merveilleusement propres à cette colonisation, au triple point de vue de la langue, des mœurs, du climat.

On reproche quelquefois au Français de ne pas émigrer. Cela était vrai dans le passé, mais il n'en est plus de même pour le présent et pour l'avenir.

La France, depuis cent ans surtout, a possédé la plus belle race de paysans du monde, la plus industrieuse, la plus économe, la plus attachée à la terre, la plus habile à la faire fructifier, attendu qu'elle la possédait en pleine propriété, privilège qu'aucune nation n'avait au même degré qu'elle.

Malheureusement, la situation a un peu changé, depuis quelques années, pour le cultivateur de ce pays; la concurrence américaine lui a fait beaucoup de mal, le libre-échange l'a à moitié ruiné; il est *lassé* trop longtemps gouverné par des économistes de fantaisie, par des hommes *qui* n'avaient jamais fait d'agronomie *qu'en chambre*. Il en subit aujourd'hui les conséquences; aussi songe-t-il à émigrer, lui aussi; il traversera volontiers l'Atlantique pour venir s'établir dans le Sud, qu'il enrichirait bien vite par son industrie et son merveilleux esprit d'économie.

Cette réserve faite, nous ne trouvons qu'à louer, qu'à approuver dans le discours de M. Fredericks, qui fait des incalculables richesses, des ressources inépuisables du Sud, un fort beau tableau, juste, d'un bout à l'autre. Rien d'exagéré; on n'en saurait trop dire sur ce sujet. Rien de nouveau, non plus; on a à peu près tout dit; mais on ne saurait trop le répéter. Ça *été*, depuis longtemps, le tort de notre section de négliger de se faire connaître telle qu'elle est, de ne s'être pas fait apprécier à sa juste valeur, de n'avoir pas combattu les idées fausses que l'on avait d'elle, les préjugés dont elle était l'objet.

Il y a, dans le discours de M. Fredericks, une réflexion bien judicieuse, bien remarquable, bien digne d'être relevée. On se trompe beaucoup, dit-il, sur le sens de ce fameux et vieux mot le *Solid South*; on ne lui donne qu'une signification purement politique, et il l'a eue, pendant un moment; il fallait bien que le Sud fît montre de lui, pour pouvoir se relever et tirer parti de ses *richesses*, mais il a une plus haute portée, il signifie concentration d'action de la part du Sud, en vue de l'exploitation de ses richesses par l'industrie et le commerce.

A la bonne heure. Voilà qui est parler d'or. C'est là, en effet, le caractère nettement défini de ce que l'on a appelé le *solid South*, le but déterminé qu'il poursuit, non politique mais économique; le relèvement d'une grande contrée, dont les richesses, inexploitées jusque là, doivent, en se développant, contribuer puissamment à redonder la prospérité générale de l'Union. D'où il résulte que le *solid South est* une œuvre non sectionnelle, mais essentiellement patriotique, dans le sens le plus large que l'on puisse accorder à cette expression. Parmi les erreurs qui courent le monde, propagées par la malveillance, acceptées par l'ignorance, exploitées par le politicianisme, celle-ci est la première qui devait être réfutée et surtout bien clairement expliquée. M. Frederick est, croyons nous, celui qui l'a le mieux mise en lumière. Nous ne saurions assez l'en remercier; impossible d'expliquer, d'une façon plus précise, une idée plus juste, plus vraie.

Il y a une autre erreur sur laquelle l'éditeur du *New South* insiste également, celle qui consiste à dépeindre le Sud comme un immense marécage, à fièvres mortelles et habité par une sorte d'animal moitié cheval moitié alligator, chargé sans cesse d'un véritable avant-train, et s'amusant, pour charmer ses loisirs, à abattre d'une balle ou à exécuter, d'un coup de poignard, les innocents émigrants, au pied à la *façon* de croquemitaine dont on a fait la terreur des enfants. C'est assurément une immense absurdité; à ce titre, elle devait avoir sous dans l'esprit des masses, plus crédules *assurément* qu'ignorantes, et le politicianisme a toujours trop *méprisé* l'humanité, pour ne pas tirer parti de cette grossière fantasmagorie, qui lui a réussi quelque temps.

Forçons les comédiens et les *salamalecs* de se taire. Le premier devoir du Sud est de se montrer au dehors, tel qu'il est au dedans, d'imposer *silence aux* charlatans, de s'adresser aux hommes sérieux, de montrer à tous les richesses qu'il possède et les ressources presque fabuleuses que trouveront, chez lui, ceux qui viendront lui demander l'hospitalité.

Ce ne sont pas seulement deux ou trois agents qu'il doit envoyer au loin, mais des dixaines, des centaines. Rien de difficile à déraciner comme un préjugé, à chasser des intelligences comme une erreur.

Ce qu'il faut établir avant tout, c'est un bureau d'immigration, un bureau du travail, et surtout, une sorte de Home, de refuge, de Castle Garden, où pourraient trouver abri les immigrants, avant de faire le choix de la localité où ils comptent s'établir, si le choix n'a pas été fait avant leur embarquement, par les soins des agents répandus à l'étranger. Ce que nous savons des travaux de la Convention d'immigration nous donne lieu d'espérer que cette utile institution sera bientôt fondée dans nos parages.

La Convention vient aussi d'adopter le *New South* comme journal officiel allemand de l'Association d'immigration du Sud. Très bien, mais pourquoi n'y en aurait-il pas un second, en français, un troisième, en espagnol ou en italien? Est-ce que ces trois nationalités ne sont pas appelées à fournir un vaste contingent à l'immigration, que ces messieurs appellent, comme nous, de tous leurs vœux?

Les remerciements de l'ABEILLE à M. C. A. Tessier, secrétaire du bureau d'examinateurs, pour un exemplaire du "Second annual report of the United States Civil Service Commission—January 16th 1884 to January 16th 1885."

M. H. BILLARD (ancienne librairie Hébers) annonce qu'il a reçu les numéros de l'*Illustration* et du *Monde Illustré* du 28 février.

Le ministre des postes et télégraphes vient de demander à la Chambre un crédit de 846,000 fr. pour le mobilier et l'outillage du nouvel hôtel des postes de Paris.

Les travaux de construction de cet hôtel, entrepris il y a un peu plus de cinq ans, touchent à leur terme, et il s'agit aujourd'hui de donner à cet établissement le complément de l'outillage et de mobilier nécessité par la nouvelle organisation.

L'exposé des motifs de ce projet rappelle que la loi du 18 décembre 1879 qui a autorisé la reconstruction de l'hôtel des postes à Paris a évalué la dépense, à la charge de l'Etat, pour les travaux et les acquisitions de terrains, à 16,800,000 fr. et a ouvert, pour ces opérations, un crédit d'égale somme dont les portions non employées ont été rapportées d'exercice en exercice.

La dépense ne dépassera pas les évaluations; peut-être même y aura-t-il une légère économie.

Quant aux acquisitions de terrains, l'avance de 7 millions faite en somptie à la ville de Paris, par application de la convention annexée à la loi du 18 décembre 1879, présente un reliquat non employé de 854,715 fr. 11 c. à restituer à l'Etat.

Cette somme permettra d'exécuter, sans dépasser les limites du crédit total prévu de 16,800,000 fr., toute la machinerie du nouvel hôtel des postes, ainsi que le complément d'outillage et de mobilier nécessité par la nouvelle organisation.

Le projet énumère ensuite les travaux à effectuer pour compléter la machinerie, l'outillage et le mobilier du nouvel hôtel des postes.

Il y a lieu d'établir des machines à vapeur pouvant produire une force constante atteignant 200 chevaux-vapeur.

Cet établissement, joint aux frais occasionnés par les dépenses accessoires, nécessitera une somme de 493,500 francs.

Enfin, une somme de 352,500 francs pour l'outillage et le mobilier.

Le nouvel hôtel sera pourvu de casiers de tri en fer et en verre. Les casiers de bois servant au tri des correspondances qui étaient depuis longtemps en usage sont en majeure partie hors de service en raison de leur vétusté.

D'autre part, un nouveau système de distribution de la correspondance dite *des abonnés*, employé déjà en Angleterre et aux Etats-Unis, a été appliqué avec succès dans plusieurs villes importantes. Il consiste dans l'installation de boîtes placées dans une salle spéciale où les abonnés peuvent retirer leurs correspondances sans l'intervention des agents de l'administration.

Enfin, des coffre-forts en fer et en tôle serviront à renfermer les valeurs confiées à la poste. Il est aussi indispensable de remplacer les armoires en bois par des coffres-forts, en raison de l'importance considérable de ces valeurs.

On a expérimenté, le 25 février, à bord du steamer *Cygne*, de la Compagnie Deschamps, dans sa traversée du Havre à Trouville, France, un système de sifflet pouvant s'entendre, en temps de brume, à une très grande distance.

Cette invention est due, dit-on, au frère du capitaine Chemin, et l'appareil a été construit chez M. Certain, fondeur en cuivre.

L'embouchure de ce sifflet, de dimensions assez grandes, est en cuivre, en usage à bord des steamers de la compagnie générale transatlantique, est surmonté d'un globe en verre. En ouvrant un piton, la vapeur s'échappe par un orifice pratiqué au bas du globe, et monte au même temps dans le globe en verre; il en résulte une sonorité telle, que, par brouillard intense, on doit l'entendre à plusieurs milles de distance.

Nous ne savons—dit le *Journal du Havre*—encore si on l'appliquera aux bateaux de la Compagnie Deschamps. Toutours est-il qu'on nous communique ce détail curieux. Il paraît qu'à Trouville, on aurait invité le capitaine du *Cygne* à s'abstenir de faire marcher son nouveau sifflet qui avait l'inconvénient de rompre les oreilles et d'agacer les nerfs des habitants de la localité.

Il est vrai que les sons du sifflet à vapeur sont moins harmonieux que ceux de l'orchestre du Casino, qui charme, pendant la saison d'été, les oreilles des pécueux de Trouville, mais ce n'est pas une raison pour prohiber l'usage d'un engin des plus utiles.

La Liberté :

Tout bon Anglais, en lisant les discours du marquis de Salisbury et de sir Stafford Northcote, tout bon bourgeois de la Cité, fut-il whig dans la moelle des os et jusqu'à la racine des cheveux, sera, sinon sonvainou que l'Angleterre a perdu sa place et son rang dans le concert des grandes puissances, du moins fort ébranlé dans sa foi en l'absolue et indestructible prééminence de son pays sur les autres nations de l'Europe.

Après avoir longtemps triomphé par son prestige, la Grande-Bretagne s'est vue tout à coup obligée, pour se maintenir, de recourir à la force. Le changement, il va sans dire, ne lui a pas été avantageux. Elle a failli sur presque toute la ligne: au Cap, où elle a dû soucrire aux exigences des Boers; en Asie centrale, où elle assiste, sans pouvoir s'y opposer, aux empiètements russes; sur la côte occidentale de l'Afrique, où elle a été contrainte de faire place à l'Allemagne; au Congo, où elle s'est incliné devant les volontés de l'Europe réunie en conférence; en Egypte, où, entre autres humiliations, elle a subi celle de consentir à l'admission de l'Allemagne et de la Russie dans la commission de la Dette publique. Nous ne parlons pas du Soudan. Partout, l'Angleterre est attaquée ou bravée; de toutes parts, elle voit surgir de nouveaux convives qui jouent brutalement des coudes pour s'attabler, le ventre affamé, au banquet colonial. De quoi que côté qu'elle se tourne, elle se trouve en face de "difficultés terribles," selon les propres expressions de lord Salisbury.

Et dans ces conjonctures, la Grande-Bretagne peut-elle compter sur l'appui d'un voisin, d'un ami? Ecoutez plutôt ce que dit encore le marquis de Salisbury:

L'Angleterre n'est pas aussi forte qu'autrefois, les autres nations, qui nous avaient accordé jusqu'à ce jour leur sympathie, nous regardent maintenant avec froideur; celles qui étaient amies sont devenues indifférentes; celles qui étaient indifférentes sont devenues ennemies. Si les troubles de l'Egypte continuent plus longtemps, l'Europe interviendra par la raison que nous sommes trop faibles pour inspirer confiance, et que notre prestige est trop affaibli pour que nous puissions prétendre être à la hauteur de notre tâche.

Le tableau que nous venons de mettre sous les yeux de nos lecteurs est, nous l'accordons, un peu poussé au noir. Ainsi le veut le rôle de l'opposition dans tous les pays parlementaires. Mais, si l'on adoucit quelques traits un peu durs, si l'on éclaircit quelques teintes un peu sombres, il reproduit assez fidèlement l'ensemble de la situation. L'ère des difficultés commence, et, ainsi que l'a très justement déclaré le marquis de Salisbury, l'Angleterre aura besoin, pour en sortir avec honneur et sans dommage, de toute son énergie virile.

LOUISIANE.

Le Sugar Bowl and Farm Journal, Nouvelle-Ibérie, du 14 mars :

Notre saison est en retard; à cette époque de l'année, généralement, la végétation est beaucoup plus avancée qu'aujourd'hui. Cet accident nous procurera, sans aucun doute, une excellente récolte de fruits, car la floraison des arbres n'aura pas à redouter, comme d'ordinaire, les gelées blanches qui lui font tant de mal. Elle est en retard d'un grand mois, et les nuits et les matinées sont encore bien froides; il est nécessaire d'entretenir le feu dans les cheminées.

Par suite de la prolongation des froids, la canne aussi est en retard, mais, très heureusement, la semence et les souches sont en parfait état; elles pousseront plus vite quand surviendront les chaleurs.

S'il leur était arrivé de n'être pas très saines, il y aurait eu quelque danger pour la récolte, qui eût, peut-être, été bien faible, car sous notre climat, il faut à la canne huit mois pour parvenir à complète maturité. Tout le monde, pourtant, a fini de planter, quoique la saison ait été défavorable.

Ceux qui ont semé leur maïs de bonne heure, ne sont pas exempts d'inquiétude; le grain peut avoir pourri dans la terre mais on en a heureusement beaucoup semé; il est, par conséquent, probable que la récolte sera plus que convenable. L'ensemencement est en retard, mais on s'y livre, en ce moment, avec beaucoup d'entrain.

Du côté des planteurs de ris, il règne une grande activité. On laboure, on nettoie la terre; dans quelques localités, on sème déjà.

La culture de cette céréale a beaucoup augmenté, cette fois, et la Louisiane en fera probablement une récolte remarquable par son abondance.

Il y a également une grande quantité de pommes de terre, d'oignons. Les petits fermiers commencent à apporter un grand soin à ces cultures qui, sont très rémunératrices. On le voit—les produits de la terre deviennent plus variés, et nous pouvons plus qu'auparavant nous suffire à nous-mêmes.

—L'ensemencement des cannes est presqu'achevé dans beaucoup de localités.

Sur l'habitation de M. S. B. Aucoin, paroisse Assomption, on vient de semer 40 arpents de maïs, peu de cannes, et 35 arpents de riz. On y a fait une bonne récolte de patates douces, en 1884, et on en espère une meilleure encore, en 1885. M. Aucoin a de très beaux chevaux.

La propriété des frères Badaux, paroisse Lafourche, aura, en 1885, 75 acres, 75 acres de plant de cannes et 64 de souches. Il y a du riz dans les terrains bas.

La région Choupique produira, cette année, peu de pommes de terre. Il y aura un déficit de 1000 barils.

—La propriété Robinson, paroisse Terrebonne, appartenant à feu M. Pierre Daubin, a été vendue, dernièrement, 440 personnes différentes. M. Dasgit reste administrateur.

—Le service des signaux devrait procurer des instruments à M. Williams; qui saurait alors les changements météorologiques qui peuvent avoir lieu dans laparoisse Terrebonne.

—Chacahoula a un déficit de 1000 boucauts de sucre; c'est l'inondation qui en a été la cause.

L'habitation Foyest Guyve, propriété de MM. Buford et Bernard, Chacahoula, a été inondée, depuis trois ans. Ces messieurs n'ont semé que 100 acres pour leur compte. Le maïs a été perdu. L'eau des inondations semble empêcher la végétation dans le bassin de la basse Louisiane.

L'énorme quantité de mousse qui couvre les cypres des marécages de Chacahoula donne à toute la région une physionomie étrange, triste.

Il y a plus de 100 enfants à Chacahoula qui sont privés d'école. La population paie une taxe pour l'enseignement, et elle demande qu'on lui donne l'enseignement. Dernièrement, huit familles, en tout 48 personnes, ont quitté le district pour aller s'établir dans la paroisse St-Martin.

Si la Louisiane n'améliore pas son système de levées, les habitants de Chacahoula finiront par abandonner le pays.

M. V. H. Kyle, économe de l'habitation Hollywood, appartenant à M. H. C. Minor, a fait une bonne récolte, l'an dernier, et travaille à en faire une plus abondante encore, cette année.

La propriété Folly, de M. Berger, a une bonne semence, mais est fort en retard, à cause du mauvais temps. Elle aura 105 acres de plant de cannes, 65 de souches, et du maïs, de derrière les levées.

L'habitation Magnolia Grove, à M. Sam. Cragi, est maintenant dirigée par un agent des Etats-Unis, et la sera jusqu'à ce qu'elle soit vendue.

—La culture du riz prend beaucoup d'importance dans la paroisse Ste-Marie; elle y était inconnue, il y a 4 ans. C'est M. John Price, de Lafourche, qui l'a commencée en grand, près de Charenton. L'année dernière, M. Spice Jones, autre planteur de Lafourche, en a fait une forte récolte près de Patterson-ville. Tous les deux ont eu tant de succès, que plusieurs autres ont voulu suivre leur exemple.

Le fait est qu'une partie du terroir de Ste-Marie est admirablement propre à cette culture.

Entre Patterson-ville et Morgan City, et plus bas encore, il y a une grande quantité de terres qui doivent produire beaucoup de riz. On en peut faire autant dans la prairie de Cypremort et dans la propriété Sorel, qui comprend plusieurs milliers d'acres.

On peut, du reste, irriguer facilement les terres, en pompant l'eau du Fleuve de l'Atchafalaya. Il n'est pas possible de pratiquer des tranchées à travers les levées, le long du fleuve, pour arroser les terres; attendu que là, il n'y a pas de levées, mais cela n'est guère regrettable. L'ancien système est trop dangereux, et il vaut toujours mieux se servir de pompes.

Dans la paroisse Lafayette, M. Sosthène Mouton, le plus grand planteur de cannes de la région, a abandonné cette culture; il ne fait plus que du coton.

Bon voisin, M. A. Cayard, au contraire, fait plus de cannes qu'auparavant. Il avait récolté 20 boucauts de sucre l'an dernier.

Le Banner, paroisse Pointe Coupée, du 14 mars :

A l'exception d'une légère ondée qui est tombée, jeudi soir, 12 courant, nous n'avons pas eu de pluie, depuis le 4 mars. Cette absence de pluie a fait un bien immense à la terre; les fermiers en ont profité pour labourer et semer le plus possible. Enfin, le printemps nous est arrivé; presque tous les pêchers les prunniers, les cognassiers sont en fleurs; les oseraies et beaucoup d'arbres des forêts sont déjà garnis de leurs feuilles. L'herbe commence à repousser dans les pâturages, et les parterres se couvrent, peu à peu, de fleurs. Les légumes poussent bien et promettent une ample moisson. Partout on entend tonner le sifflet des laboureurs. Quatre éleveurs d'abeilles espèrent faire, cette saison, une ample moisson de miel.

Nos chemins publics sont en bien meilleur état depuis une semaine; nous devons cet avantage au beau temps continuel que nous avons depuis quinze jours.

—Au dessous de la Rivière Rouge, le Mississippi a continué à baisser jusqu'au mercredi 11; depuis lors, il a légèrement haussé.

—Il y a un vieux proverbe qui, nous l'espérons, sera vrai cette année, comme à l'ordinaire; il dit que le Mississippi, à sa seconde hausse, n'atteint jamais la même hauteur qu'à la première.

—M. Lorio a fait une excellente besogne sur le chemin qui passe devant son habitation, et l'on peut s'y promener à l'aise. Pourquoi donc tous les chemins ne seraient-ils pas, également, en bon état? Il suffirait d'un travail de deux jours de la part de tous ceux qui sont soumis par la loi à cette corvée, pour réparer toutes nos routes.

Le Sugar Planter, paroisse West Ouest Baton Rouge, du 14 mars :

Le fleuve continue à baisser devant notre paroisse—ce qui donne beaucoup d'espoir à nos planteurs; ils comptent pouvoir, cette année, échapper à tout danger d'inondation. Les chances sont maintenant en notre faveur, incontestablement; pourtant, le péril n'est pas encore passé.

—La mort de M. P. W. Pope a jeté le deuil dans notre communauté. M. Pope était né ici. Pendant la guerre, il avait servi dans l'artillerie de la Pointe Coupée, puis avait résidé à Natchez, Mississippi; depuis, il était revenu se fixer à Bâton Rouge, où il vient de mourir.

Le Bulletin, Marksville, paroisse Avoyelles, du 14 mars :

On sème partout du maïs; le travail est fort avancé, et l'on a semé beaucoup plus de ce grain qu'à l'ordinaire. Le temps excellent que nous avons eu dernièrement, a permis aux planteurs de se mettre à l'œuvre. En bien des endroits, l'herbe commence à verdir la terre.

—Nous n'avons plus a craindre d'inondation, grâce à Dieu, et nous espérons faire une magnifique récolte dans nos terrains bas. Nos planteurs ont été bien éprouvés; que le ciel les favorise au moins une année.

Le *Meschacebé*, paroisse St-Jean-Baptiste, du 14 mars :

La pluie nous a enfin accordé une semaine de répit. C'est la première dont nous ayons joui depuis longtemps. On sent venir comme des bouffées de printemps et les bourgeons se développent sur les arbres. La canne à sucre seule ne se presse pas de pousser.

— Contre toute attente, la baisse précoce du Mississippi n'est continuée tout doucement et aujourd'hui le niveau du fleuve est à plus de six pieds du plus haut point qu'il a atteint cette année, indiquait au début, une crue aussi forte que celle des quatre années précédentes et ce n'était pas sans inquiétude que l'on voyait grossir ces eaux menaçantes, quand soudain on a constaté avec joie qu'une baisse s'opérait. Mais bientôt les planteurs riziers ont éprouvé la crainte de voir s'abaisser le niveau des eaux au dessous de leurs digues d'irrigation et déjà cette crainte s'est justifiée dans grand nombre de cas. Le moment est venu d'ensemencer les champs de riz et il n'est plus possible de se procurer l'eau nécessaire à cette opération sans le secours dispendieux de pompes. Pour beaucoup, surtout pour les petits planteurs, c'est un grand obstacle à la culture rizière. Lorsque le fleuve se maintient à la portée des dalles et que l'eau peut être prise sans frais, c'est une économie considérable; mais quand, aux divers frais nécessaires pour cultiver le riz et le mettre en état d'être offert sur le marché, il faut ajouter le coût de l'eau, les bénéfices réalisés sont minimes.

Jamais, en Louisiane, la culture du riz n'a pris autant de développement que cette année, et, s'il est heureux d'un côté que le fleuve ait cessé de nous inquiéter par sa crue alarmante, il est en même temps fâcheux qu'il ait tant baissé à la fois. D'ordinaire, il se maintenait jusqu'en juin au niveau du sol et c'est à ce moment qu'il commençait à décliner. Toutefois, comme la culture du riz est la seule qui soit possible pour le plus grand nombre, il faudra bien lutter contre les circonstances et en tirer le meilleur parti. Si le fleuve ne remontait pas bientôt, nous verrions le Mississippi se garnir de pompes. Ceux qui se disent au courant de ses habitudes assurent qu'une nouvelle crue viendra bientôt.

—L'auditeur d'Etat annonce aux collecteurs de taxes que le proviso qui suit la 25e classe dans la section 6 de l'acte 4 de la session extraordinaire de 1881 ne permet pas une licence pour le débit de liqueurs en quantité moindre d'une pinte. Le commerce de détaillant ou d'épicier pour cette somme ($25, c'est-à-dire $5 pour le commerce de détail et $20 pour le détail des liqueurs.

— Nous sommes heureux d'annoncer aux familles de la rive gauche que M. Albert J. Lassègue viendra s'établir parmi nous au commencement d'avril et ouvrira une école privée dans la salle de M. Jean Levet, autrefois occupée par notre atelier. M. Lassègue est un professeur capable et nous sommes assuré que les familles profiteront de l'occasion qu'il leur offrira de donner à leurs enfants cette instruction si nécessaire à en faire des citoyens intelligents.

LE DISCOURS QUE LE PAPE A PRONONCÉ, LE 24 FÉVRIER, A LA SUITE DE L'ADRESSE QUE LUI A LUE LE PRÉSIDENT DES CHEFS INDUSTRIELS FRANÇAIS CATHOLIQUES.

Nous avons donné, la semaine dernière, d'après le *Temps* de Paris, deux passages fort bref du discours de Léon XIII aux industriels français. La *Gazette de France* du 27 février nous en apporte le texte de ce discours, que nous mettons sous les yeux de nos lecteurs :

C'est avec une particulière satisfaction, très chère fils, que nous agréons les sentiments si profondément chrétiens que vous venez de Nous exprimer. Nous Nous réjouissons à l'aspect de cette nouvelle manifestation de foi des associations catholiques de France et notamment de l'Œuvre des cercles catholiques d'ouvriers, que vous représentez ici, en ce moment. Cette œuvre est digne de toute louange, et, comme nous pouvons qu'approuver hautement la pensée qui vous en a inspiré la création. Effrayés du désordre et de la confusion engendrés dans les idées et dans les mœurs par les doctrines révolutionnaires, vous vous êtes déterminés à étudier, à la lumière de l'enseignement chrétien, les grandes vérités sociales, et à les propager plus spécialement dans les classes inférieures.

Vous avez constaté que ici maux qui affligent la plupart des familles appartenant à ces classes, prennent, du surtout à l'abandon des pratiques religieuses, et à l'influence des mauvais principes. Et, en effet, l'ouvrier qui ne trouve plus dans la religion le soutien et la consolation dont il a besoin, plus tôt que tout autre, pour supporter les pénibles conséquences de son humble situation, cherchera son bien-être dans les jouissances les plus basses et donnera un libre cours à ses plus viles passions, au détriment de son bonheur moral et au grand péril de la société tout entière. Les faits récents en sont, hélas! une preuve terrible et sans réplique.

Nous vous félicitons, par conséquent, très chère fils, des généreux efforts que vous ne cessez de faire pour ramener aux principes du christianisme les nombreuses familles vouées au travail de l'industrie. Et Nous applaudissons aux consolants résultats obtenus jusqu'à ce jour. Continuez à les développer de plus en plus pour le plus grand bien de tous, des ouvriers surtout. Les agitateurs prétendent se servir d'eux comme d'instrument pour satisfaire leur propre ambition. Ils les trompent par de vaines promesses; ils les flattent en exaltant leurs droits souvent jamais de leurs devoirs; ils excitent dans leurs âmes la haine des propriétaires et des riches; enfin, quand ils jugent le moment favorable à leurs pernicieux desseins, ils les lancent dans des entreprises audacieuses, où les mêmes seuls trouvent leur compte.

Ainsi n'agit pas l'Eglise de Jésus-Christ. Comme une mère aimante et désintéressée, elle ne veut et n'ambitionne que le bonheur de ses enfants; elle applique à leurs maux les seuls remèdes efficaces; elle n'a qu'elle seule le secret des difficiles problèmes sociaux qui agitent le monde. Nous-mêmes, dans plusieurs circonstances, Nous avons indiqué ces remèdes. Nous avons exhorté les catholiques fidèles de tous les pays à ressusciter les vieilles institutions qui protégeaient les ouvriers, qui, du temps meilleurs, sont nées et ont fleuri sous l'inspiration de l'Eglise, au grand avantage, tant spirituel que temporel, des classes pauvres et laborieuses.

Avec la facilité de remplir les devoirs de la piété chrétienne, ces institutions assurent à l'ouvrier l'éducation, et une instruction convenable pour ses enfants; l'assistance et de charitables secours en cas de maladie ou d'infortune, et un soutien pour sa vieillesse. Elles mettent dans le cœur de tous l'amour de la paix, de la haine, qui trop souvent isole les ouvriers de leurs patrons. Aux ouvriers, elles inspirent le respect et l'obéissance, la fidélité et le dévouement dans le travail; aux patrons, elles rappellent que les chrétiens de toutes les conditions sont des frères en Jésus-Christ; que la justice doit présider à tous leurs actes; que la charité et la douceur doivent tempérer le commandement et les reproches.

—Grâce à l'influence de ces salutaires institutions on verra bientôt cesser cette guerre fratricide dont vous parlez tout à l'heure, et qui, inconnue des siècles de foi, exerce aujourd'hui de si terribles ravages.

Pour ce qui vous concerne, très chers fils, vous avez obéi à Nos paternelles exhortations, en formant des associations religieuses au sein même de vos établissements industriels. Vous avez compris, en outre, que pour assurer le succès et la durée de votre œuvre, il fallait vous laisser guider par les Pasteurs préposés au gouvernement de votre diocèse. A votre exemple, Nous voulons l'espérer, tous les catholiques influents, faisant taire les dissentiments de parti, qui sont une source de faiblesse, chercheront à s'unir dans un même esprit, pour travailler de concert à l'application et au développement des principes chrétiens dans toutes les classes de la société, et plus particulièrement pour soutenir les œuvres ouvrières et toutes celles qui ont pour but de favoriser l'éducation religieuse de la jeunesse parmi le peuple.

Ce sera là, sans nul doute, un des moyens les plus sûrs et les plus efficaces pour guérir les maux du présent et pour préparer à l'Eglise et à la société civile un avenir meilleur. A cette fin, et pour fortifier votre courage, très chers fils, Nous sommes heureux de répondre au désir qui vous réunit aujourd'hui autour de Nous, et Nous vous accordons de tout cœur, à vous et à vos familles, aux nombreux chefs d'usine dont vous êtes les délégués, et à tous les ouvriers qui font partie de vos pieuses association, la Bénédiction Apostolique.

On va faire, dans certaines gares du réseau de Paris-Lyon-Méditerranée, France, des essais de correspondance par voie téléphonique. Il s'agit de donner, aux voyageurs, la facilité de pouvoir, sans quitter une gare, correspondre avec tout abonné du réseau téléphonique de la ville où ils passent.

On voit, facilement, l'avantage qui pourrait résulter de cette combinaison. A qui n'est-il pas arrivé, au moment de prendre le train, de se rappeler qu'il a oublié de donner un ordre ou de prendre une commission? L'heure du départ va bientôt sonner; impossible de redescendre en ville et de revenir à temps pour monter en wagon. Mais si la personne à qui l'on a affaire est abonnée du réseau téléphonique de la ville, ou si même elle est en relations avec un abonné de ce réseau, rien de plus aisé, pour le voyageur, que de lui transmettre, par le téléphone de la gare, les ordres qui a à donner ou de lui demander les instructions qu'il a oublié de prendre.

Il va sans dire qu'une installation de ce genre, dans les gares, n'a d'avantage réel qu'autant que le réseau téléphonique de ville comptera un certain nombre d'abonnés. Néanmoins, l essai qui va se faire sur le réseau de la Compagnie Paris-Lyon-Méditerranée, a son utilité, et on ne désespère pas de voir bientôt venir le temps où cette application pourra se faire avec raison dans les principales gares de l'Ouest: celles de Rouen et le Havre notamment.

Un ingénieur français, M. Berlier, propose l'établissement d'un système de transmission pneumatique entre Paris et Londres. D'après ce système, deux tubes seraient établis, aller et retour, destinés à transmettre les télégrammes, lettres et colis postaux, jusqu'à concurrence de 5 kilog. Le capital nécessaire à l'établissement de cette ligne ne dépasserait pas 40 millions.

Les colis ne franchiraient pas d'un seul bond les 500 kilomètres qui séparent Londres de Paris. Sur le trajet, plusieurs stations seraient ouvertes, de sorte que les principales villes du parcours seraient desservies. Malgré ces arrêts, la transmission de Paris à Londres même ne demanderait pas plus d'une heure.

D'après les calculs de M. Berlier, ce qui peut se faire de Londres à Paris doit s'effectuer encore plus aisément de Paris à Lyon et à la Méditerranée, car il n'y a pas de passage sous la mer. Il faudrait environ deux heures pour que les lettres, dépêches, paquets partant de Paris fussent transportés à Marseille.

Il est inutile de dire que le système ne serait pas pour le moment applicable aux voyageurs; mais le problème étant résolu pour de petits paquets, ne pourrait-on se servir de ce système plus tard pour transporter des voyageurs?

On lit dans le *Journal du Havre*, du 25 février, au sujet du bateau de sauvetage d'un américain, M. Norton.

Hier, comme nous l'avons dit, ont eu lieu, sous la mâture du bassin du Commerce, de nouveaux essais du bateau de sauvetage du système Norton.

L'inventeur a recherché principalement trois choses, qui sont en quelque sorte indispensables à un bateau de sauvetage destiné à parcourir les navires; insubmersibilité, légèreté, pour pouvoir être hissé et amené promptement et avec peu de monde, enfin stabilité, le rendant à peu près inchavirable.

Les expériences de toutes sortes faites par M. l'ingénieur Choisel et par M. A. Normand, devant MM. les administrateurs de la Société centrale de sauvetage, ont abouti à cet effet, dont donné les résultats suivants:

Insubmersibilité, comme tous les autres bateaux de sauvetage;

Grande légèreté (le bateau suspendu sur des poutre-manteaux n'ayant pas besoin de bossoir, puisqu'il se lève et se dépose automatiquement);

Grande stabilité, dans un système Norton, constatant en un espace d'un mètre cube d'air environ faisant ceinture toujours à la flottaison du bateau, quel que soit son tirant d'eau.

Ce bateau a une longueur de six mètres, peut porter douze hommes, dont cinq formant l'équipage, le bateau étant immergé qu'à la hauteur du siège des soupapes des puits verticaux.

L'inventeur compte également sur la force expansive de l'air, dans la partie cellulaire, qui est à la hauteur des bouchins, comme force de redressement, dans une inclinaison assez grande (loi de Mariotte). Cette pression, qui existe réelle mais, ne peut être efficace, quantant que le bateau a immergé d'une quantité plus grande que son immersion normale et son effet, dans ce cas, ne se produisant que du bord incliné, a une efficacité appréciable pour le redressement.

Trois essais successifs ont démontré que le bateau, complétement chaviré, la quille verticale, il ne se redressait pas; du reste, il devait en être ainsi, car le lest amovible venant se loger au fond de la partie cellulaire donne un centre de gravité trop bas. Dans tous les cas, ce n'est pas ce résultat qu'a recherché l'inventeur, car dans son système, —comme du reste dans les autres,—il ne pourrait se produire qu'au détriment de la stabilité.

Si l'on considère que ce bateau chaviera complétement, peut-être, une fois sur vingt, comparativement à ceux des autres